L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 82, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par le Pacific, et nous consacrons aux nouvelles intéressantes que nous en avons extraites la plus grande partie de nos colonnes.

Nos dernières dates de Paris sont du 18 et de Liverpool du 20. Il n'est question dans les feuilles de la première de ces villes que de la rentrée de Louis Napoléon dans la capitale de la France. Jamais monarque n'avait été accueilli avec plus de pompe et d'enthousiasme. Qu'on lise les détails que nous donnons plus loin et on comprendra jusqu'où va le délire d'un peuple qui hier encore se croyait républicain.

Toute la journée du 16 a été consacrée à Paris aux réjouissances, aux réceptions, aux discours officiels et aux acclamations. Le pouvoir de Louis Napoléon est illimité; on l'a poussé vers le trône et on a voulu qu'il s'y assît; on lui met la couronne entre les mains et on lui dit que c'est sa propriété, son bien, son héritage. On lui parle de gloire et de puissance. On l'appelle le sauveur de la France, l'élu de la Providence, le seul souverain légitime de la plus grande nation de l'Europe.

Il y aurait là, il faut en convenir, de quoi troubler la raison la plus forte et donner le vertige à l'esprit le moins disposé à l'entraînement. Mais Louis-Napoléon accepte tous ces hommages avec l'aisance et le naturel d'un monarque qui aurait tenu le sceptre pendant trente ans. Louis XIV ne serait pas plus calme et plus majestueux. Le neveu de l'Empereur ne se laisse distraire du but auquel il aspire ni par les hommages et les ovations qui lui sont prodigués ni par les impatiences de son entourage. Il a sans doute fixé dans son esprit la date de la restauration du trône de son oncle et aucun de ses conseillers n'aurait sur lui assez d'empire pour le déterminer à avancer ou à retarder d'une heure l'époque de la transformation qu'il a toujours méditée et qui est à cette heure à peu près réalisée. Il semble résister encore, mais telle a été sa tactique depuis sa rentrée en France, et bien qu'il ait toujours poursuivi l'Empire il veut avoir l'air d'obéir au vœu du peuple. On assure que lorsque le senat proclamera le rétablissement de l'empire, Louis-Napoléon s'empressera de déclarer qu'il ne veut accepter d'autre couronne que celle que le peuple lui donnera ainsi qu'à ses héritiers comme descendants de l'Empereur. Ce programme s'accomplira comme tous les autres et le rétablissement du trône impérial sera ratifié par nous ne savons combien de millions de suffrages.

La rentrée de Louis-Napoléon à Paris a été véritablement triomphale. Les étrangers affluaient dans l'immense capitale devenue trop petite pour ses hôtes. On estime que la population parisienne était doublée. Pour avoir un exemple d'une semblable affluence, dit un journal, il faut remonter au jour où, par un pâle soleil d'hiver, les cendres de l'Empereur rentrèrent dans sa capitale, toute pleine encore de son souvenir et de son génie. Pour bien des Français, ce fut alors un pieux pèlerinage que d'accourir à Paris saluer ces restes immortels rapportés de l'exil pour devenir l'un des palladium de la patrie: les routes se couvrirent d'une foule que l'âge n'arrêtait pas, que la fatigue ne rebutait point, et qui vint au jour dit se grouper à flots pressés autour de l'arc-de-triomphe. Quand le char funèbre passa sous la porte monumentale, couverte de tant de noms illustres, une immense acclamation s'éleva, et les cris de *Vive l'Empereur!* retentirent longtemps. Ces cris s'adressaient au passé, ils saluaient la gloire. Nous revoyons aujourd'hui la même foule, et les mêmes cris se font entendre; mais, cette fois, ce sont des cris d'espérance; ces acclamations saluent l'avenir de la patrie.

Et le *Constitutionnel*—car c'est lui que nous venons de citer—continue en ces termes:

Pendant toute la journée, les boulevards ont été encombrés de curieux qui se portaient partout où des préparatifs avaient été commencés. Grâce à la sérénité du ciel et à la douceur de la température, l'affluence des promeneurs s'est prolongée fort avant dans la soirée. Ce qui ajoutait à la curiosité générale, c'est le caractère d'improvisation que la fête d'aujourd'hui a eu. L'autorité s'était bornée à prescrire des mesures d'ordre: l'initiative intelligente et la bonne volonté des citoyens ont tout fait. [illegible] Chacun avait suivi l'inspiration de son cœur: chacun avait contribué à l'ornementation et [illegible] les dépenses. Il n'y avait donc pas de programme qui pût renseigner; il fallait voir par ses yeux pour savoir avec quelle rapidité magique, avec quelle merveilleuse industrie toute la ligne des boulevards se transformait en une série non interrompue de [illegible]. Dès le point du jour la foule marchait de surprise en surprise. [illegible] cette ornementation improvisée avait un caractère de richesse, d'originalité, d'élégance et de variété infinies [illegible] et au bon goût de ses ordonnateurs. Les plus grands artistes se reconnaissent volontiers vaincus par tout le monde, surtout quand tout le monde c'est Paris. On doit reconnaître qu'au moment où Paris tout entier était l'ordonnateur de la fête: aussi a-t-elle été digne et de la grande ville qui en prenait l'initiative, et du prince à qui elle était spontanément offerte.

Le 17 a été en quelque sorte le complément de la journée du 16. Les curieux qui n'avaient pu voir la veille qu'un seul point du parcours ont voulu en visiter l'ensemble. Les promeneurs encombraient le boulevard; ils suivaient avec intérêt la ligne qui avait été parcourue par le cortège, et se dirigeaient tous vers l'arc de triomphe monumental du pont d'Austerlitz. On regrettait, dit le *Constitutionnel*, qui ne manque pas une seule occasion de flatter le pouvoir nouveau, on regrettait que la pierre et le marbre, si bien imités, ne fussent pas des réalités destinées à braver les siècles, en commémoration de cette inauguration anticipée de la seconde ère impériale.

Le 16 octobre 1852 a rappelé involontairement le 16 octobre 1793, avec lequel il forme un singulier contraste. Un journal impérialiste fait entre ces deux époques, divisées seulement par un peu plus d'un demi-siècle, le rapprochement historique suivant:

Le 16 octobre 1793, la reine Marie-Antoinette montait sur l'échafaud, et, après que le fatal couperet avait abattu cette tête dévouée à tant de malheurs, le bourreau la montrait à la multitude. C'est sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde, que s'était accompli ce drame lugubre. On sait de quelles humiliations et de quelles souffrances avait été abreuvée cette fille de Marie-Thérèse, cette héritière des Césars, cette souveraine qui était venue en France à l'âge de seize ans, rayonnante de grâce et de beauté. Séparée de son mari et de sa fille, étroitement gardée à la Conciergerie par une escouade de patriotes à qui il était défendu de lui parler et de lui répondre, recevant ses alimens par un tour, réduite à une telle détresse, qu'elle était obligée de raccommoder elle-même son unique robe noire, et qu'elle était contrainte de solliciter six mois pour obtenir qu'on cardât le matelas de sa dure couchette, la veuve de Louis XVI avait comparu devant le tribunal révolutionnaire. Elle y avait été accusée de ce crime abominable dont elle appelait *à toutes les mères!* Elle y avait été comparée à Messaline, à Frédégonde et à Locuste, et sa condamnation avait été prononcée. Navrée de douleur, laissant ses pauvres enfants en des mains sacrilèges, elle monta dans la voiture des condamnés, alors ennoblie par tant d'illustres victimes, et sa longue et cruelle agonie se termina sous le fer de la guillotine.

Voilà à quels hideux excès les passions révolutionnaires, exploitées par une poignée de misérables, et surexcitées jusqu'au délire, avaient conduit la France.

Le 16 octobre 1852, sur cette même place de la Concorde, le prince Louis-Napoléon entouré de toutes les illustrations de son temps, salué par les acclamations du peuple et de l'armée, béni par la religion, s'avançait triomphalement vers les Tuileries. La joie et l'espérance brillaient sur tous les visages. La sécurité et l'allégresse régnaient dans la grande cité. Tous les bons citoyens, tous les hommes de cœur voyaient s'ouvrir pour leur pays une ère nouvelle de prospérité. Soldats, gardes nationaux, cultivateurs, ouvriers, riches, pauvres, tous s'associaient sans arrière-pensée au grand courant d'opinion qui avait électrisé la France entière sur le passage de l'héritier de l'Empereur. Au milieu de cette fête générale, de ces cris sans cesse renouvelés, de ces témoignages de la confiance et de l'ivresse populaires, Louis Napoléon, maître de lui aux jours de bonheur comme aux jours d'adversité, recueillait la juste récompense de son courage et de sa résolution, dans ces vivats, dans cet enthousiasme de toute la nation. Admirable spectacle qui donnera à l'Europe et au monde une haute idée de la grandeur et de la puissance de notre pays.

Tels sont les sentimens, telle est la situation de la France, quand l'ordre y est rétabli, quand l'anarchie est vaincue, quand un pouvoir fort et stable règle ses destinées.

LE NAVIRE CAROLINE AND MARY CLARK.—Une dépêche transmise hier de la passe du Sud Ouest nous annonce que le navire *Caroline and Mary Clark*, capitaine Emerson, venant du Havre, s'est échoué à la Pointe du Sud dans huit pieds d'eau. Les bateaux de remorque *Anglo Saxon* et *Ocean* cherchent à le remettre à flot.

LOUISIANE.

Nous avons reçu de nouveaux bulletins électoraux. A Catahoula, Pierce a eu 300 voix et Scott 300, majorité du premier, 50 voix. Pour la Constitution, 206 voix; contre la Constitution, 361, majorité contre la Constitution, 155 voix.

A Morehouse, Scott a eu 30 voix de majorité.

Caldwell a donné à Pierce 204 voix de majorité.

Union: Pierce, 75 voix de majorité.
Ouachita: Pierce, 50 voix de majorité.
Franklin: Pierce, 90 voix de majorité.
Jackson: Pierce, 70 voix de majorité.

ETAT SANITAIRE DE LA NLLE-ORLÉANS.—Le Bureau de Santé a publié hier son rapport hebdomadaire. Il est mort à la Nlle-Orléans dans le courant de la semaine, 103 personnes dont 30 du choléra et 69 de la fièvre jaune. La plupart des décès causés par cette dernière maladie ont eu lieu à l'hôpital.

HOTEL D'ORLÉANS.—On a pu voir, par une annonce publiée dans nos colonnes, que cet Hôtel vient de s'ouvrir sous la direction de M. L. Dutour. Le nouveau propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour le confort de ses pensionnaires, et a rivalisé d'émulation avec les grands hôtels des Etats-Unis. Les salons, décorés entièrement à neuf, sont d'une élégance rare et les chambres destinées aux voyageurs se recommandent par leur aspect de propreté. La situation centrale de cet Hôtel offre en outre aux voyageurs des avantages qui lui assurent une vogue, méritée d'ailleurs.

Chronique Locale.

LOI DU HOMESTEAD.—Décision importante.

Le juge Buchanan vient de rendre une décision relative à l'exemption de saisie accordée aux locataires par la loi de 1852, dans l'affaire d'Edmond Jacobs vs E. J. McGovern. Dans l'opinion de la Cour la loi exemptant de la saisie jusqu'à concurrence de $250, les effets mobiliers du locataire pour loyers dus, n'a pas trait aux baux passés avant son adoption. Voici la décision du juge sur une motion faite par le défendeur contre le shérif:

"La loi d'exemption, Homestead, sous laquelle le défendeur réclame l'exemption de la saisie d'une partie de son mobilier, dans cette affaire, a été passée le 18 mars 1852, et promulguée le 13 avril. La neuvième section de cette loi déclare qu'elle entrera en vigueur à dater du jour de son adoption. Le bail d'après lequel le défendeur occupe la maison du demandeur date de 1847, c'est-à-dire qu'il avait été passé avant que la loi du Homestead ne fût adoptée. D'après la Constitution des Etats-Unis, il est défendu aux législatures d'Etat de créer aucune loi qui puisse porter atteinte aux obligations d'un contrat. Or si, dans cette affaire, l'effet de la loi d'exemption de saisie venait priver le demandeur d'une partie des droits que lui donne son contrat, droits qu'il possédait avant l'adoption de ladite loi, cette loi porterait infailliblement atteinte aux termes du bail et frapperait les deux parties contractantes.

Par l'article 2675 du code civil, le propriétaire avait pour garantie un privilège sur tous les meubles du locataire se trouvant dans les lieux loués. Les effets, compris dans la motion qui nous occupe, que l'on voudrait exempter du droit de saisie pour le paiement du loyer, se composent de meubles appartenant au locataire et trouvés sur les lieux qu'il louait. Les preuves ont démontré que le reste du mobilier est loin de pouvoir garantir le loyer, et même en ajoutant la partie du mobilier comprise dans la motion, le propriétaire perdra plus de la moitié de la somme qui lui est due depuis le 1er novembre, jour de l'expiration du bail. L'application de la loi du Homestead serait donc, dans cette affaire, une violation des droits que possède le demandeur en vertu de ce contrat, en portant atteinte à l'obligation imposée au défendeur de remplir une condition créée par le contrat.

L'avocat du défendeur maintient que la loi d'exemption du Homestead affecte simplement le recours du propriétaire, et non le bail, et que le recours reste toujours sous le contrôle de la législature. La distinction n'est pas fondée, du moins dans le cas actuel. En vérité un droit sans recours est tout au plus un droit de la plus mauvaise espèce, et une loi qui dirait 'je vous garantis votre droit mais je vous défends d'en user', ne serait qu'une loi ridicule et oppressive. Le contrat, d'après le Code Civil, dans ce cas ci, est un contrat basé sur un gage. Le contrat de gage donne au dépositaire du gage droit de possession, C. C. 3119. Cependant il ne peut s'approprier ce gage, ou en disposer; il doit s'adresser à une cour et obtenir un ordre de vente, C. C. 3132. Mais la loi du Homestead dit qu'il ne s'adressera pas à une cour pour obtenir un ordre de vente. Que faire alors? Peut-il donc retenir l'objet et en disposer comme d'une chose lui appartenant? Non, car le contrat ne lui a jamais donné ce droit. Quel est donc le droit que lui laisse le contrat? Evidemment cette loi ne lui est pas applicable, et j'en conclus, qu'une application de ce genre serait une violation de la Constitution des E.-Unis.

L'affaire est mise hors de cour et le défendeur est condamné aux frais.

Première Cour de District.—Le Dr Richard C. Anderson, trouvé coupable de s'être approprié, en 1847, une somme de $3000 qui lui avait confiée la maison de Greenwood & Co., a été condamné, par le juge Larue à trois ans de travaux forcés. Son avocat, M. N. Field a fait appel à la Cour Suprême.

CAUTIONNEMENT FORFAIT.—La caution de Thomas C Cunningham, accusé du meurtre du capitaine Weymouth, n'ayant pas paru à la première Cour de District, le juge a déclaré que le cautionnement est forfait. Il avait été fixé à $2500 par le recorder Winter.

ESCROQUERIE.—Le nommé Martin Miguel a été arrêté hier dans le troisième district à la demande de Patrick Martin, qui l'accuse d'avoir volé $13.

ADJUDICATIONS.—Le contrat a été adjugé hier à John Purcell à raison de $1 10 par pied courant, le marché pour la pose des briques sur le trottoir de la rue des Femmes, à partir de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas.

Le marché pour les réparations du dépôt de la pompe Neptune a été adjugé à J. Paul pour la somme de $2100.

AMENDE.—Patrick Madden et John Dolan, accusés de bris de paix, ont chacun été condamnés par le recorder Winter à une amende de deux piastres et demie.

TENTATIVE DE VOL.—Michael P. Bereen a comparu hier devant le recorder Winter. Il est accusé par G. L. Holliday, d'avoir essayé la porte de sa maison, rue Poydras, en vue d'y entrer pour voler. L'examen de l'affaire aura lieu mardi prochain.

—Peter Miller a été envoyé hier, par le recorder Winter, devant la Première Cour de District, sous la prévention d'avoir, le 25 octobre, violemment assailli Miss Lucy Corley.

TRISTE ACCIDENT.—Le coroner a tenu hier une enquête, rue Tchoupitoulas, sur le corps de Catherine Riley, âgée d'environ deux ans, morte des suites d'une brûlure. Verdict en conséquence.

ARRESTATION.—Robert Walson alias Saltz Bob, a été arrêté hier dans le troisième district, au coin des rues Espagne et Girod, sous l'accusation d'avoir, le 3 du courant, violemment assailli Juliette Jacquet dans l'intention de la tuer. Walson a été conduit en prison et y restera jusqu'à ce que l'affaire soit appelée.

DÉMISSION.—L'Alderman Jas. Stockton, rapporteur du comité de police, a donné sa démission de membre du Conseil.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de Isabella Daniel, âgée de quarante ans. Le jury a déclaré qu'elle est morte du choléra.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Le Conseil des aldermen s'est réuni hier à l'heure accoutumée.

Un message du maire annonce la résignation de MM. James Robb et James Stockton. Déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Un autre message du maire annonce qu'en vertu des ordonnances présentes les différens marchés doivent être adjugés le 1er lundi de décembre. M. Crossman engage le Conseil à modifier ces ordonnances immédiatement si telle est son intention; il l'invite aussi à abolir une ancienne ordonnance de l'ancienne 1re municipalité qui commande de vendre à l'encan le privilège de percevoir les droits payés par les marchands d'huîtres de la levée.

On lit un mémoire de plusieurs personnes possédant des propriétés dans la rue Dorsière, lesquelles se plaignent de la mauvaise condition de cette rue.

MM. Buchanan et autres, demeurant dans le Passage Commercial, adressent au Conseil une pétition priant celui-ci de ne point accorder de licence à M. Dan Rice pour établir un cirque dans leur voisinage. M. Burke présente une résolution invitant le maire à ne point accorder de licence.

Une pétition de divers habitans du 3e district demandant la pose de reverbères dans certaines rues, est référée au comité des rues et débarcadères.

Le commissaire des rues annonce qu'il a employé des hommes pour le nettoiement des rues en vertu du marché abandonné par M. Ward, adjudicataire. Il annonce aussi qu'il s'est entendu pour les réparations à faire à la halle aux viandes et au marché de la rue Poydras.

M. Clark rapporte avec divers amendemens l'ordonnance qui change le nom de différentes rues. Il présente ensuite une résolution portant qu'une grille en fer sera placée autour de la Place Washington et ordonnant au contrôleur d'adjuger aux enchères le marché pour la fourniture et la pose de la dite grille. Cette résolution est adoptée.

M. Clark présente aussi, au nom du comité des rues et débarcadères, une résolution défendant aux voituriers de s'engager sur les wharfs avec des chevaux pour l'embarquement ou le débarquement des colis.

MM. Couverse et Harris combattent cette résolution qui, néanmoins, après un court débat, est adoptée.

L'ordonnance changeant les noms de diverses rues est adoptée avec de légers amendemens.

Le Conseil s'ajourne.

PALAIS DE CRISTAL.—La première colonne du Palais de Cristal de New-York, destiné à l'Exposition des produits de toutes les nations, a été élevée le 30 du mois dernier, en présence d'une foule considérable.

ARRIVÉE DU PROMETHEUS.—Le steamer *Prometheus*, venant de San Juan qu'il a quitté le 23 octobre, est arrivé à New-York le 3 du courant. Il a touché à la Havane et en est reparti le 27 du mois dernier.

SINISTRE.—Le bateau à vapeur *Connecticut* a coulé le 1er de ce mois en face de Cora Island, dans le Mississippi.

MEXIQUE.

Nous avons reçu des journaux de Vera Cruz jusqu'au 30 octobre. La frégate à vapeur *Powhatan* est arrivée dans ce dernier port, le 1er de ce mois, ayant à bord le juge Conkling, ministre des Etats-Unis à Mexico. Le steamer de guerre américain *Fulton* est arrivé le même jour dans le même port.

L'Etat de Vera-Cruz est toujours le principal théâtre des bandes révolutionnaires, mais on assure que Rebolledo n'a pas secondé les plans des insurgés de Jalisco. Un corps de troupes sous les ordres du général Marin a quitté Jalapa pour Cordova et Orizaba. Il marche contre les insurgés, mais il a pris l'engagement de ne proclamer la loi martiale dans aucune des villes qu'il traversera.

Le ministre de la guerre a annoncé à la Chambre des Députés qu'il ne croyait pas pouvoir, sans compromettre la réussite des plans du gouvernement, communiquer au Congrès les renseignemens que celui-ci demandait sur le prononciamento de Mazatlan. Le capitaine Pedro Valdes, chef des insurgés de cette dernière ville, a publié une lettre dans laquelle il déclare que les principes proclamés à Jalisco sont les siens. Les révolutionnaires de Guadalajara en ont fait autant.

Le général Jose Maria Yañez a prêté serment comme gouverneur de Jalisco et a immédiatement publié un décret pour un emprunt forcé.

Le bruit s'était répandu à Mexico, aux dernières dates, que les insurgés de Michoacan étaient entrés à Morelia et que les troupes du gouvernement s'étaient prononcées en leur faveur. Bahamonde, un des chefs des révolutionnaires de Michoacan, a publié une proclamation dans laquelle il engage les officiers et les soldats du gouvernement à faire cause commune avec lui.

Il a été présenté à la Chambre des Députés une résolution invitant le ministre des affaires étrangères à communiquer au Congrès tous les renseignemens nécessaires sur la non-exécution du onzième article du traité de Guadalupe-Hidalgo, et demandant s'il était vrai que les négociations eussent été entamées pour affranchir les Etats-Unis du devoir que leur impose cet article.

Les journaux annoncent que la police a découvert un complot dont le but était l'assassinat du président de la république.

Don Mariano Yañez a été nommé ministre des relations étrangères. Le *Siglo* voit dans cette nomination l'augure d'un changement radical dans la politique de l'administration.

La législature de Puebla a porté contre señor Aguerre, membre du cabinet, une grave accusation. Le ministre de la guerre est accusé de son côté par le Tribunal Suprême de la Guerre.

Le journal *Asmodeus* qui se publiait à Mexico a été supprimé.

FRANCE.

Nous empruntons au *Constitutionnel* le récit de la rentrée de Louis-Napoléon à Paris.

Rentrée à Paris du Prince Louis-Napoléon.

Louis-Napoléon est de retour à Paris; à Paris comme en province il a été salué par les acclamations d'un peuple immense, et la volonté nationale qui l'appelle au trône impérial, s'est manifestée avec éclat et avec solennité.

La gare d'Orléans était le point de départ de cette fête improvisée, qui a laissé bien loin derrière elle, par son originalité et par sa splendeur, toutes celles qui l'ont précédée. Une riche décoration avait transformé une des salles de la gare en un salon somptueux. C'est là que Louis Napoléon devait être reçu par les députations des corps constitués, avant d'être accueilli sur les boulevards et sur les places de l'armée, par les corporations ouvrières, par les délégations des départemens voisins, par toute la population, enfin.

Cette salle de réception de la gare, ornée de tentures de velours rouge à crépines d'or, était magnifique. Sous un baldaquin, orné d'un aigle d'or, se trouvait un trône semé d'abeilles.—Les sièges des ministres étaient placés sur les marches de l'estrade. Autour étaient rangées les banquettes réservées aux représentans des corps constitués.

La salle du Trône, dès une heure, avait été occupée par les députations des divers corps constitués. Les dispositions avaient été prises par M. Feuillet de Conches, maître des cérémonies, qui a fait placer ces députations conjointement avec M. Albert de Dalmas, chef du cabinet du prince Président. Un ordre parfait a régné dans toutes ces opérations. L'assemblée offrait un coup-d'œil splendide. A côté des habits étincelans de dorures des ministres, des sénateurs, des conseillers d'Etat, des députés, on voyait la toge sévère des magistrats, la robe des professeurs, les soutanes des membres du clergé. Les Facultés avaient déployé leurs insignes d'apparat, leurs masses d'orfèvrerie et leurs sceaux d'argent. Auprès de l'uniforme modeste du savant et de l'académicien, on voyait briller les habits chamarrés des généraux et des officiers de tous les corps qui représentaient l'armée.

A deux heures précises, le sifflet de la locomotive s'est fait entendre. C'était le train d'honneur qui arrivait. Aussitôt les tambours ont battu aux champs. L'orchestre a fait éclater ses fanfares, et la société chorale a entonné la cantate composée exprès pour cette cérémonie.—Les ouvriers mécaniciens, rangés des deux côtés des rails, ont poussé une acclamation unanime.

Louis Napoléon est descendu de son wagon. Il était en costume de lieutenant-général, ceint du grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Il a été reçu par les administrateurs du chemin de fer d'Orléans, et il est entré immédiatement dans la salle du trône.

A peine entré dans cette salle, une explosion de cris de *Vive l'Empereur! Vive Napoléon!* a retenti. Tous les dignitaires de l'Etat, tous les magistrats, tous les fonctionnaires, debout et découverts, ont salué de leurs acclamations le retour du prince, qui, parti de Paris président de la république, y revient empereur et sacré par le vœu populaire. Louis-Napoléon a embrassé avec une vive effusion le prince Jérôme, président du Sénat, et M. le comte de Morny, membre du Corps Législatif, et il a adressé les paroles les plus cordiales à ceux de ses ministres et des hauts dignitaires qui se pressaient sur son passage.

Alors s'est passé un incident que tout le monde a remarqué et qui a causé une profonde émotion. On a offert au prince de prendre place sur le trône aux abeilles d'or, surmonté du dais impérial. Louis-Napoléon a refusé de s'y asseoir par un geste plein d'une simplicité digne. Escorté par ses ministres, par quelques généraux, il a fait à pas lents le tour de la salle, s'arrêtant à chaque députation des corps constitués, adressant des paroles cordiales à presque tous les fonctionnaires, plein de calme, de bienveillance et d'aménité.

Nous avons pu, pendant cette longue conversation du prince avec tous ceux qui attiraient ses regards et son attention, contempler à loisir ses traits, empreints d'une expression reposée, de confiance et de joie. Ce voyage de dix-huit cents kilomètres, au milieu du bruit des fêtes et des préoccupations incessantes de la vie officielle, n'a pas laissé sur son visage la moindre trace de fatigue. Seulement une légère teinte de hâle a bruni son front et ses joues, et a donné plus de caractère à sa mâle physionomie. Il n'est personne qui n'ait été frappé de l'animation de sa figure, de la fermeté de son regard, de l'air de contentement et de vigueur que respirait toute sa personne. On voyait que trente jours d'acclamations enthousiastes avaient ravivé bien des joies intimes dans cette âme énergique, mûrie par l'exil et le malheur, et qui, accessible à tous les sentiments humains, s'épanouit au contact de l'allégresse publique.

Au bout de trois quarts d'heure environ, le prince a traversé le salon attenant à la salle du Trône pour monter à cheval. La monture était un admirable cheval bai brun, présent du sultan, que tout Paris admirait lors de la fête des aigles, avec son harnais d'une magnificence orientale et sa chabraque d'or massif. Dès que le prince a mis le pied dans l'étrier, avec cette aisance et cette grâce qu'on lui connaît, on a entendu comme une clameur immense.

Le prince avait été vu par les nombreux spectateurs qui garnissaient la cour, et leurs cris de *Vive l'Empereur!* gagnaient, comme une traînée de poudre, la foule innombrable qui se pressait sur les abords de la gare. Louis-Napoléon, entouré par un cortège de généraux et d'officiers d'état-major, s'est alors dirigé vers la place Walhubert. Il s'est arrêté un instant devant la décoration imposante qui avait été disposée à l'extrémité de la cour de la gare.

Là, s'élevait un trophée industriel d'un beau caractère. Il se composait de tous les emblèmes de la mécanique, la roue dentelée, le piston, le balancier, formaient une sorte de pyramide qui servait de support au buste de Louis-Napoléon, couronné de chêne et de lauriers. On y lisait ces inscriptions:

A LOUIS-NAPOLEON.
Les ouvriers du 12me arrondissement:
TRAVAIL.—RECONNAISSANCE.—DEVOUEMENT.—TRAVAIL.

Au pied de cet autel de l'industrie intelligente et laborieuse, étaient groupées plusieurs corporations ouvrières. Leurs bannières en forme d'oriflammes, les unes tricolores et ornées d'un aigle d'argent, les autres vertes et or, flottaient dans les airs. A droite et à gauche, les lignes des troupes et de la garde nationale, derrière elles les masses compactes de la population. A toutes les fenêtres des maisons environnantes, des spectateurs en habits de fête. C'était un magique spectacle. Quand Louis-Napoléon a passé devant eux, ces braves gens ont crié vivat du meilleur de leur cœur, avec l'enthousiasme le plus vrai et le plus sympathique.

Louis-Napoléon a pris le chemin du pont d'Austerlitz, suivi de sa brillante escorte. Arrivé sur la place Walhubert, en avant du pont d'Austerlitz, il s'est arrêté en face de la tente décorée d'aigles aux ailes éployées, où l'attendait M. Berger, maire de Paris. A côté de M. Berger, se trouvaient M. Ch. Merruau, secrétaire général, les deux sous-préfets de Sceaux et de Saint-Denis, MM. Léon Lambert et de Boisthierry, les membres du conseil général et du conseil de préfecture. On remarquait M. Delangle, à la droite de M. le préfet de la Seine. Le nombre des maires et des officiers municipaux n'était pas moindre de quatorze cents. Les cris de *Vive l'Empereur!* ont salué l'arrivée du prince-président.

M. le préfet de la Seine s'est avancé et a adressé à Louis-Napoléon l'allocution suivante:

Monseigneur,

La ville de Paris, votre fidèle capitale, est heureuse de vous voir aujourd'hui rentrer dans ses murs.

Depuis un mois, elle vous suivait du cœur et de la pensée dans votre marche triomphale, et attendait avec impatience le jour où, elle aussi, pourrait saluer votre retour de ses acclamations.

Les triomphes pacifiques valent bien des victoires, et la gloire qui les accompagne est également durable et féconde.

Cédez, Monseigneur, aux vœux d'un peuple tout entier; la Providence emprunte sa voix pour vous dire de terminer la mission qu'elle vous a confiée, en reprenant la couronne de l'immortel fondateur de votre dynastie. Ce n'est qu'avec le titre d'Empereur que vous pourrez accomplir les promesses du magnifique programme que, de Bordeaux, vous venez d'adresser à l'Europe attentive.

Paris vous secondera dans les grands travaux que vous méditez pour le bonheur du pays; et de même qu'à la voix de l'Empereur nos pères se sont levés pour défendre l'indépendance de la patrie, ainsi, Prince, dans les conquêtes pacifiques auxquelles vous appelez la France, nous serons tous vos soldats.

Des acclamations ont accueilli ce discours. Quand elles se sont un peu calmées, Louis-Napoléon a pris la parole, et, d'une voix ferme et bienveillante, il a répondu dans les termes suivans:

« Je suis d'autant plus heureux des vœux que vous m'exprimez au nom de la ville de Paris, que les acclamations qui me reçoivent ici sont la continuation de celles dont j'ai été l'objet pendant mon voyage.

» Si la France veut l'empire, c'est qu'elle pense que cette forme de gouvernement garantit mieux sa grandeur et son avenir.

» Quant à moi, sous quelque titre qu'il me soit donné de la servir, je lui consacrerai tout ce que j'ai de force, tout ce que j'ai de dévoûment. »

Après cette réponse, qui a excité la plus chaleureuse sympathie, le prince a repris sa marche, et passant sous l'arc de triomphe du pont d'Austerlitz, s'est dirigé vers le boulevard. Au moment où le cortège a passé devant les Arènes Nationales, un ballon gigantesque s'est élevé majestueusement dans les airs, et a plané dans les nues emportant avec lui un aigle couronné.

Voici quel était l'ordre du cortège du prince, depuis l'entrée des boulevards jusqu'au palais des Tuileries. La légion de la garde nationale à cheval ouvrait la marche. Venaient ensuite un régiment de hussards, deux régiments de chasseurs, les magnifiques escadrons des guides et la maison militaire de Louis-Napoléon. Après cette partie du cortège s'avançait le prince seul, séparé de son escorte par un espace de vingt pas environ. Il était suivi par un brillant cortège de maréchaux et de généraux; immédiatement après lui venaient les cent-gardes, le 1er et le 7e lanciers, les 6e et 7e dragons, les deux régiments de carabiniers, un escadron de garde républicaine, un escadron de gendarmerie de la Seine.

Dans tout ce long trajet, on a remarqué que Louis Napoléon a marché à une assez grande distance de son escorte, attirant tous les regards, saluant, souriant, le front radieux. Il maniait avec une aisance parfaite son élégante monture et saluait gracieusement à droite et à gauche à mesure que des vivats éclataient sur son passage.

Nous renonçons à décrire en détail tous les épisodes qui ont signalé la marche triomphale du prince. Là, des jeunes filles vêtues de blanc lui ont apporté une énorme couronne de violettes. Ici les dames d'un marché public lui ont présenté une corbeille pleine de fleurs et de fruits. Ailleurs une petite fille de dix ans est venue au nom des dames de la halle lui réciter un court compliment et lui remettre une pièce de vers qu'il a acceptée avec bonté. Plus loin, des bruyères avaient été semées sur son passage et ont été pieusement ramassées par de braves villageoises. A tel endroit, par un mouvement spontané, des bouquets ont volé des balcons et des fenêtres et ont jonché sa route. Partout un air de fête sur les visages, des acclamations sans fin qui se prolongeaient au loin et recommençaient sans cesse; l'élan enthousiaste d'une population unanime dans ses sentimens et proclamant par un cri de quatre cent mille voix sa reconnaissance et son dévoûment.

Nulle description ne saurait rendre non plus l'aspect des boulevards pendant cette grande scène d'ivresse populaire. Ce sont de ces spectacles qu'il faut voir et qui vous laissent dans la mémoire un souvenir ineffaçable. Les lignes majestueuses des boulevards sillonnées par les bataillons de la ligne et de la garde nationale, cette foule gaie, sympathique, alerte, en habits de fête; çà et là, des arcs de triomphe et des banderoles flottantes, aux fenêtres, sur les balcons du haut en bas des maisons, des milliers de dames aux frais visages, aux fraîches toilettes. Au milieu de ce cadre imposant, ce cortège étincelant de cavaliers, parmi lesquels un seul, le prince, était le point de mire de l'attention universelle: le sentiment de calme, de bien-être, d'espérance qui était dans tous les cœurs par cette belle journée et en face de cette fête splendide, tels sont les élémens de ce tableau que tout Paris a eu sous les yeux et qui attend un peintre.

Ce spectacle magnifique s'était pour ainsi dire concentré sur place de la Concorde. Un portique élégant avait été dressé à l'entrée de la grille du pont-tournant. Cette décoration se mariait à merveille avec les estrades qui garnissaient les deux terrasses, et qui les avaient transformées en deux amphithéâtres immenses. Les bâtimens du ministère de la marine et du Garde-Meuble étaient pavoisés de drapeaux, et ornés de tentures flottantes. Un public choisi avait trouvé place sur ces estrades et sur ces balcons. Au fond se dessinaient les ombrages des Champs-Elysées, déjà clair-semés sous le vent d'automne, mais parés encore d'une charmante verdure. Au centre de la place, les députations de ces vieux soldats de l'Empire aux uniformes noircis, débris vénérables des armées glorieuses qui ont promené dans le monde le drapeau tricolore, souvenirs vivans de l'époque impériale. Tout autour les rangs pressés des bataillons aux armes étincelantes. Représentez-vous cette foule agitée d'une même émotion et poussant un même cri, et vous aurez une faible idée de la scène qui s'offrait aux regards du haut des estrades dans la vapeur dorée du soleil incliné à l'horizon.

A trois heures et demie, Louis-Napoléon entrait dans le palais des Tuileries, après avoir traversé le jardin dans toute sa longueur, entre deux haies de députations ouvrières et de bataillons de soldats. Une foule immense s'est amassée en face du palais et a fait retentir les cris de *Vive Napoléon! Vive l'Empereur!* Le prince a paru au balcon et a salué avec affabilité. Les députations ouvrières, bannières en tête, ont défilé dans le jardin. Ce défilé a duré plus d'une heure et demie.

Le soir, les édifices publics étaient illuminés. Un grand nombre de maisons particulières avaient aussi pris part aux illuminations. Nombre de ces éclairages, en lanternes vénitiennes, faisaient le meilleur effet. Les boulevards ont été couverts de promeneurs jusqu'à minuit.

Paris a vu bien des fêtes, bien des solennités; aucune de ses journées d'allégresse publique ne présentait un caractère plus imposant. Spontanée comme l'élan d'un grand peuple, marquée au cachet de l'originalité et de la grandeur, elle sera une date dans notre histoire. Ce sera la fête de l'ordre raffermi, de la société sauvée, de l'Empire rétabli.

Le tribunal de commerce du département de la Seine a envoyé l'adresse suivante au prince Président:

Monseigneur,

«Sous le retentissement de l'accueil sans exemple fait à Votre Altesse impériale par les départements qu'elle vient de parcourir, le tribunal de commerce de la Seine a dû se demander si, malgré la circonspection que son caractère et la nature de ses fonctions lui imposent, il ne devait pas, comme représentant plus particulièrement les intérêts commerciaux de la cité, s'associer à l'entraînement général;

«Et il a compris qu'il ne pouvait rester muet dans cette immense et collective adresse que vous présente le pays tout entier.

«Toutes nos sympathies sont acquises à l'autorité vigoureuse qui a pour but la sécurité de tous sans laquelle il n'y a pas de vraie liberté.

«C'est un des grands mérites de Votre Altesse impériale que d'avoir inspiré cette conviction profonde que le principe d'autorité ne périra pas dans ses mains.

«Conquérir à la morale et à la religion des populations qui connaissent à peine les principes du Christ, défricher d'immenses territoires incultes, ouvrir des routes, creuser des ports, rendre nos rivières navigables, terminer nos canaux, c'est le programme de Votre Altesse impériale.

«Inaugurez, Monseigneur, cet empire de la paix et de l'activité, la volonté nationale est avec vous; appelez vos soldats, selon votre expression, pour ce grand bien de la patrie, vous nous trouverez sous vos aigles.»

Voici le texte de l'adresse du conseil municipal de Paris, remise à Louis-Napoléon par M. Delangle:

Adresse du Conseil Municipal de Paris à S. A. I. Monseigneur le Prince-Président.

PRINCE,

Le conseil municipal de Paris vient avec empressement saluer votre retour; il vient se féliciter avec vous du triomphe dont chacun de vos pas a été marqué dans ce glorieux voyage.

Si la plus noble jouissance, après celle du devoir accompli, est de voir son pays heureux, quel bonheur a rempli votre cœur! Partout le sentiment du service rendu! Partout l'applaudissement et les acclamations du peuple! Où les discordes civiles avaient semé le désespoir et la mort, vous avez porté la consolation, l'espérance, la vie!

Prince, la France vous remettait, il y a quelques mois, le droit suprême de lui donner des lois. Aujourd'hui la voix du peuple, après avoir consacré le 2 décembre, demande que le pouvoir qui vous a été confié s'affermisse, et que sa stabilité soit la garantie de l'avenir.

La ville de Paris est heureuse de s'associer à ce vœu, non dans votre intérêt, Prince, et pour ajouter à votre gloire, il n'y en a pas de plus grande que celle d'avoir sauvé la patrie, mais dans l'intérêt de tous et pour que la mobilité des institutions ne laisse aucune chance à l'esprit de désordre et d'anarchie.

Vous avez devancé la France quand il s'est agi de l'arracher au péril; maintenant que, guidée par ses souvenirs, inspirée par son amour, elle vous ouvre une voie nouvelle, suivez-la.

La cantate qui a été exécutée dans la gare, à l'arrivée du prince a pour auteurs M. Granger pour les paroles, et pour la musique M. Dufrêne, chef d'orchestre de S. A. I.

Voici les paroles de cette cantate:

HOMMAGE A LOUIS-NAPOLEON.

CANTATE EN L'HONNEUR DE LA RENTRÉE A PARIS DE S. A. IMPÉRIALE.

Chœur.

Jour d'allégresse, jour de gloire!
Parmi nous il est de retour.
Aux plus beaux jours de son histoire,
Paris va joindre ce beau jour.

I.

Dans ton âme, de la province
Vibrent encore les clameurs,
Et sur ton passage, heureux prince,
Tu n'as moissonné que des fleurs.
Près des drapeaux conquis par la France,
Dépose les, ces fleurs, afin qu'un jour,
Près des gages de notre gloire
On trouve ceux de notre amour.

Chœur.

Jour d'allégresse, etc.

II.

A cette marche triomphale,
Paris, de loin, applaudissait.
Fier de ta gloire impériale,
De tes périls il frémissait.
Mais le pays qui t'aime et qui t'honore,
De tes périls a bien su te venger.
Tu lui deviens plus cher encore,
Et tu grandis pour le danger.

Chœur.

Jour d'allégresse, jour de gloire,
Parmi nous il est de retour!
Aux plus beaux jours de son histoire
Paris va joindre ce beau jour.

Mise en liberté d'Abd-el-Kader.

Le *Moniteur* de ce matin, qui nous parvient par le courrier de deux heures, annonce en ces termes la mise en liberté de l'émir Abd-el-Kader.

«Le prince a marqué la fin de son voyage par un grand acte de justice et de générosité nationale: il a rendu la liberté à l'ex-émir Abd-el-Kader. Depuis longtemps cet acte était arrêté dans sa pensée; il a voulu l'accomplir aussitôt que les circonstances lui ont permis de suivre, sans aucun danger pour le pays, les inspirations de son cœur. Aujourd'hui, la France a dans sa force et ses droits une trop légitime confiance pour ne pas se montrer grande envers un ennemi vaincu.

«Au retour de son voyage, le prince s'est arrêté au château d'Amboise. Il s'y est fait présenter Abd-el-Kader et lui a appris en ces termes la fin de sa captivité:

«Abd-el-Kader,

«Je viens vous annoncer votre mise en liberté. Vous serez conduit à Brousse, dans les Etats du sultan, dès que les préparatifs nécessaires seront faits, et vous y recevrez du gouvernement français un traitement digne de votre ancien rang.

«Depuis longtemps, vous le savez, votre captivité me causait une peine véritable, car elle me rappelait sans cesse que le gouvernement qui m'a précédé n'avait pas tenu les engagemens pris envers un ennemi malheureux, et il n'y a rien à mes yeux de plus humiliant pour le gouvernement d'une grande nation que de méconnaître sa force au point de manquer à sa promesse. La générosité est toujours la meilleure conseillère, et je suis convaincu que votre séjour en Turquie ne nuira pas à la tranquillité de nos possessions d'Afrique.

«Votre religion, comme la nôtre, apprend à se soumettre aux décrets de la Providence.—Or, si la France est maîtresse de l'Algérie, c'est que Dieu l'a voulu, et la nation ne renoncera jamais à cette conquête.

«Vous avez été l'ennemi de la France, mais je n'en rends pas moins justice à votre courage, à votre caractère, à votre résignation dans le malheur; c'est pourquoi je tiens à honneur de faire cesser votre captivité, ayant pleine foi dans votre parole.»

«Ces nobles paroles ont vivement ému l'ex-émir. Après avoir exprimé à son altesse sa respectueuse et profonde reconnaissance, il a juré sur le livre sacré du Koran qu'il ne tenterait jamais de troubler notre domination en Afrique et qu'il se soumettait sans arrière-pensée aux volontés de la France. [illegible] sans exception ni réserve aucune, quiconque violerait la foi jurée, même aux infidèles.

«Aux yeux de tous les Arabes intelligens, la conquête de l'Afrique est aujourd'hui un fait accompli; ils voient dans la constante supériorité de nos armes l'éclatante manifestation de la volonté de Dieu.

"La politique loyale et généreuse est la seule qui convienne à une grande nation: la France saura gré au prince de l'avoir suivie.

«Abd-el-Kader restera au château d'Amboise jusqu'à ce que toutes les mesures soient prises pour assurer sa translation et sa résidence à Brousse.»

Espagne.

Les bruits de modification ministérielle continuent. On parle surtout de l'entrée possible de M. de la Torre Ayllon au ministère des affaires étrangères.

La nouvelle de la révocation ou de la suspension de toutes les concessions des chemins de fer se confirme. On n'excepte de cette mesure de rigueur que les lignes de Madrid à Alicante et d'Alar à Santander. A mesure que ces deux lignes feront des progrès, le gouvernement en désignera d'autres à entreprendre. Une des raisons déterminantes du gouvernement dans cette circonstance a été la crainte de l'agglomération d'intérêts qu'il pourrait avoir à payer si toutes les lignes concédées étaient entreprises à la fois.

Portugal.

On a reçu à Londres des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 10 courant. D'après des lettres de Lisbonne, du 10, le décret royal réglant les opérations électorales sur le système direct, et convoquant les cortès pour le 2 janvier prochain, avait causé une satisfaction générale. Le feld-maréchal duc de Terceira et des officiers qui avaient servi dans les guerres de la Péninsule, avaient été choisis pour se rendre en Angleterre afin d'assister aux funérailles du duc de Wellington, au nom du gouvernement portugais et de l'armée, qui devait porter le deuil pendant trois jours, à l'époque de la cérémonie funèbre. La Banque de Portugal a fait d'inutiles efforts pour engager le cabinet Saldanha-Magalhaes à révoquer ou à modifier le décret du 30 août.

On assure que le comte Lavradio a été envoyé à Paris pour expliquer les raisons qu'a le gouvernement portugais pour ne pas ratifier le traité imprudemment négocié par l'ex-ministre vicomte Almeida Garrett.

Belgique.

La reconstitution du ministère belge rencontre, à ce qu'il paraît, des difficultés inattendues. L'*Indépendance* ne dit pas un mot de la crise. L'*Emancipation* se montre plus sobre de réserve:

«La crise ministérielle se prolonge, dit ce journal. Nous voudrions pouvoir dire que, dans la journée qui vient de s'écouler, la solution a fait un pas dans un sens ou dans un autre; nous regrettons de devoir dire que nous ne l'avons pas appris.

»Le mystère dont s'enveloppent les hommes politiques appelés à faire partie de la combinaison, semble s'épaissir. Nous nous faisons un devoir de le respecter.»

Angleterre.

Le parlement anglais a dû se réunir le 4 de novembre. Les ordres de convocation ont paru dans la *Gazette de Londres*.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. GEORGE P. BRIANT, qui pendant les cinq dernières années a fait preuve de capacité comme employé au département du trésor, sera soutenu pour la place de trésorier d'Etat, par UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI SOIR, 9 NOVEMBRE.

Le marché au coton est toujours très animé, et bien que les affaires d'hier aient été fortes, il s'est traité aujourd'hui 11,000 balles à des prix en plein. Les opérations d'hier ont embrassé 22,000 balles. [illegible]

[illegible]

Le sucre et la mélasse sont en bonne demande; les prix d'hier [illegible]

Le whiskey se vend de 18 à 19½ cts le gallon, à [illegible]

Le change est en bonne demande. Les prix n'ont point varié:

Sterling, 108 à 108¾ pour cent d'ex. [illegible]
Traites sur New-York, à 60 jours, 2 à 2½ p. c. d'esc.
Chèque, de 1 à 1½ p. c. d'escompte.

Le fret est à la baisse. [illegible]

Vente par catalogue de Marchandises sèches françaises, anglaises et du pays.

[illegible] par l'encanteur J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres. Les catalogues seront prêts, et les conditions quelle [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

EXPEDITION CONTRE CUBA.

New-York, 9 novembre.

Le *Courier and Enquirer* annonce, d'après de bonnes autorités, qu'une autre expédition se prépare contre l'île de Cuba, et qu'elle se fait sur un pied formidable. Les chefs ont pris les plus grandes mesures pour que les lois sur la neutralité du gouvernement des Etats-Unis ne soient pas violées. Il se sont procuré des armes et des munitions en grande abondance hors du pays, et les ont déposées sur un point en dehors de la juridiction de notre gouvernement. Il n'a été fait aucun achat aux Etats-Unis. Les hommes qui feront partie de cette expédition partiront de divers points des Etats-Unis, sans armes et comme des émigrants. La plus grande circonspection sera observée, et l'on paraît n'avoir aucune crainte sur la réussite de cette expédition.

Elections de Massachusetts.

Boston, 9 novembre.

Les retours de l'élection du gouverneur démontrent que Clifford, le candidat whig, perd du terrain.

9 heures du soir.—Nous venons de recevoir des retours de presque toutes les parties de l'Etat. En voici le résultat: Clifford, candidat whig, 56,500; Bishop, démocrate, 35,400, et Mann, free-soiler, 3,411 voix.

Trois whigs ont été élus membres du Congrès. Quant aux autres candidats il n'y a pas eu de choix.

Un Meurtre.

Vicksburg, 9 novembre.

Thomas Carwell, gendre du gouverneur Foote, du Mississippi, a été tué, hier, à Kentucky Bend, par un nommé James dont le père venait de recevoir de Carwell un coup de couteau qui mettait ses jours en danger.

RIVIERE DE L'OHIO.

Pittsburg, 9 novembre.

Il y a actuellement 10 pieds 5 pouces d'eau dans le chenal; mais la rivière baisse.

Cincinnati, 9 novembre.

La rivière a haussé, de notre côté, de 10 pieds depuis hier et continue à monter.

Passe Sud Ouest, 9 novembre.

Le navire Caroline & Mary Clarke, capitaine Emerson, venant du Havre avec du fret et des passagers, est fortement échoué à la Pointe Sud. Les remorqueurs Anglo-Saxon et Ocean essayent de le remettre à flot. Il est échoué dans 8 pieds d'eau.

LISTE MARITIME. Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.
Navire Sarah G Hyde, Snow, Liverpool
Devonshire, Malet, Glasgow
Barque John Bird, Bird, Savannah

Arrivés Hier.
Navire Robert Kelly, Barstow, du Havre
Eva, Philbrook, de Brême
Barque Marille, Waite, d'Anvers
Nashua, Mortimer, partie pour Philadelphie,—de retour en détresse.
Goelette Diamond, Mack, de Pensacola

STEAMBOATS
Fashion, Fagot, de la Balise—radoubé, [illegible].
Oseola, Ross, Ouachita—coton.

Montant le Fleuve:
Navire Golden, Shaw, de Boston.
Brick Avon, de Malaga.

Memoranda.
Ports des Etats Unis.

New-York, 2 octobre—Expédié, navire Memphis, Davis pour la N-Orléans; arrivé, navire Lancaster, Olver, de la N-Orléans.

Philadelphie, 31 octobre—Expédié, navire John & Albert, Harward, pour la N-Orléans.

Baltimore, 1 novembre—Expédié, navire Jane Henderson, Collier, pour la N-Orléans.

Ports Etrangers.
Par le steamer Pacific.

Liverpool, 16 octobre—Parti, Imperial, Sanderman, pour la N-Orléans.

Londres, 18 octobre—Expédié, M de Embrell, Orr, pour la N-Orléans; Albana, Littlefield, do.

Deal, 18 octobre—Arrivé, Columbia, Hagerdorn, de Londres pour la N-Orléans—le capitaine est malade.

Cardiff, 15 octobre—Parti, Zion's Hope, Collier, pour la N-Orléans.

Havre, 16 octobre—Chargeant pour la N-Orléans, Peter Marcy, Lamb, partant le 20 octobre; Ferrier, Creamer, partant le 28 oct.

Rouen, 18 octobre—Arrivé, Mary Ann, Billings, pour la N-Orléans.

Bordeaux, 16 octobre—Chargeant, pour la N-Orléans, Roxana, Brown, Windsor Castle, Ballestry, do; Robt Walsh, Kellock.

Barcelone, 1 octobre—Arrivé, Mozart, Penn de la Nlle Orléans à Vigo.

Malte, 3 octobre—Arrivé, Brothers, Bollis, de la Nlle-Orléans.

Hambourg, 15 octobre—Parti, England, Cobb, pour la N-Orléans; 15 Gem, Nixon, do.

Bremerhaven, 12 octobre—Parti, Post, Haake, pour la N-Orléans; 13, Corolan, Wulf, do.

Chargement du navire Robert Kelly, venant du Havre.

[illegible]

28 passagers de chambre et 371 d'entrepont.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

St Louis	Columbus, Smith	5 h P M
Shreveport	St Charles, Applegate	5 h P M
St Louis	F. Howard, Northern	5 h P M
Rivière Rouge	Frances Jones, Hoffman	5 h P M
St Louis	Iroquois, Peterson	5 h P M
Plaquemine	Gipsy, Tre[illegible]	5 h P M
Mobile	Cérole, Rose	4 h P M
Covington	Louisa, Dennis	10 h A M
Montgomery	Alabama, Roberts	9 h A M
Bayou Sara	Emperor, Cotton	9 h A M
Balise	Fashion, Fagot	9 h A M
Vicksburg	Memphis, Cromwell	5 h P M
Donaldsonville	S W Downs, Dunn	5 h P M
Memphis	Bulletin No 2, Church	5 h P M
Rivière Rouge	Texas, Wentworth	5 h P M
Bâton Rouge	St Charles, Walker	9 h A M

FIGURES EN CIRE ET DIORAMA.

L'EXHIBITION unique et renommée des Figures en cire et du Diorama des Batailles au Mexique, ainsi que d'autres scènes remarquables en Amérique et en Europe, exécutées par signor Calyo, artiste italien de New-York, sera offerte au public, à dater de jeudi matin 11 du courant, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours durant la saison, au Commercial Hall, encoignure des rues St Charles et Perdido.

Entrée—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves des écoles 15 cents. Les instituteurs auront l'entrée gratis. 10 nov—1m

CIRQUE DE SPALDING & ROGERS.

CE CIRQUE donnera ses représentations à bord du Palais Flottant. Vendredi 5 novembre, au pied de la rue du Canal.

Samedi, 6 novembre à Alger.

Et pendant quelques jours, à partir de Dimanche, 7 Novembre, PRES DE LA PLACE JACKSON.

Au pied de la rue Toulouse.

Avec la troupe de cirque équestre européenne et américaine, se composant de M. D. Vater [illegible], Jean, Earle, père et Virginie, M. et Mme Benoit, Mlle Rosalie Hackery, Walter Aymar, E. S. Perry, Rice Crosby et Luckwell, Bill Lake et Jenny Reynolds, Mme Perry, Lake, &c.

Représentations tous les Dimanches à midi.
Représentations tous les soirs à 7 heures.
Pour plus amples détails, [illegible] les affiches.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1852.

L'ETAT suivant présente la situation actuelle de la compagnie, qui continue à assurer contre les risques de MER ET DE RIVIÈRE.

L. MATHEWS, Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL. New-York, 1er novembre 1852.

L'état suivant des affaires de cette compagnie est publié conformément à la Charte [illegible]

[illegible]

La direction a déclaré ce jour un dividende de vingt-cinq pour cent sur les primes gagnées pendant l'année finissant le 1er octobre 1852, et pour lesquelles des certificats seront délivrés à dater du 1er janvier prochain.

[illegible]

Par ordre de la direction. JOHN WHITEHEAD, Secrétaire. 10 nov—1m

CHAUDIERES A SUCRE DU TENNESSEE.

Stacker Iron Works, ci-devant Stewart & Hicks.

Grande Réduction de Prix.

24 pouces		54 pouces		
30 do	à 50 cents.	60 do		à 75 cents.
		66 do		
36 pouces		72 pouces		
42 do	à 65 cents.	78 do		à 85 cents.
48 do		80 et 84 do		

UN assortiment complet de chaudières, grilles et gueules de fourneaux de cette célèbre manufacture, constamment en main et à vendre aux prix réduits ci-dessus, par F. F. LA VILLEBEUVRE, 10 nov. Seul Agent, 15, rue de l'Union.

Mme GERBER, Encoignure Royale et Toulouse,

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et des environs, qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France et qu'elle recevra encore par le steamship Wm Penn, parti le 5 novembre de New-York:

Un assortiment complet de Modes et Nouveautés consistant en Chapeaux, Capottes, Coiffures, Dentelles, Fleurs, Gants de peau et de soie, Lingerie de Paris, Manteaux et Mantelets, ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie.

Les soins mis dans le choix de ces articles achetés dans les meilleures maisons de Paris, lui permettent d'espérer que toutes les Dames de sa nombreuse clientelle voudront lui continuer la bienveillance qu'elles lui ont accordée jusqu'à ce jour. 10nov

REÇU par différens arrivages du Havre et du Nord, à vendre par le soussigné:
Pâte de Regnault, pâte de mou de veau;
Sirop de limant, sirop de calabre, sirop digital de Labelonye, sirop de Nafé d'Arabie;
Grains de santé du docteur Frank;
Capsules de Mothes; Papier Fayard;
Pilules de Blancard;
Pastilles de Vichy; Pilules de Vallet;
Essence de lavande surfine, essence de romarin, essence d'anis vert et de badiane, essence de fenouille douce, etc, etc.

Produits chimiques.

Muriate de quinine, Bromure de potassium, Brôme pur, Codéine, Salacine, Santonine, Chlorure d'or, Extrait d'argent fondu, Emétine, Acide hydrocyanique, etc., etc. P. CUSACHS, 10 nov. Encoignure Royale et St-Philippe.

Presse à coton de la Levée.

L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour l'année prochaine, aura lieu lundi 15 du courant, au bureau de la Compagnie, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
5nov. F. J. FORSTALL, Secrétaire.

CIGARES de la Havane, venant d'être reçus: 42,000 La Nueva Emprena, 90,000 Rio Hondo, 47,000 La Sevillana, 30,000 La Granas, 43,000 Floridana, 22,000 Reservada, 19,000 Tres Marias, 11,000 Asturiana. Comprenant des Regalias et demi Regalias, Millar, Londres et Vegueros, à vendre par LABORDE & XIQUES, 10 nov. 37, rue Commune.

CAFÉ de la Havane, de la meilleure qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 10 nov. 37, rue Commune.

AVIS.

J. B. DUCRET prévient le public que M. Wm Voisin est chargé de sa procuration portant pleins pouvoirs. Les personnes qui lui doivent auront à régler et à payer entre les mains de M. Voisin; et ceux à qui il peut devoir sont aussi priés de s'adresser à lui. 8 nov—3f

LA société qui existait sous la raison de Bonneval & Bénit, est dissoute d'un commun accord; à partir du 1er novembre 1852, M. Bénit s'étant entièrement retiré des affaires, se chargera de régler les affaires de ladite société. M. Bonneval continuera le même genre d'affaires en son propre nom, au No 34, rue Toulouse.
N. Orléans, 1er nov 1852. J. A. BONNEVAL. JULES BENIT. 5 nov—6

UN jeune homme bien entendu à la vente de nouveautés, parlant français et anglais, trouvera à se placer. S'adresser au bureau de l'Abeille.
Une dame parlant français et anglais, et bien entendue à la vente de nouveautés, trouverait à se placer. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5 nov

PAUL PECQUET, AVOCAT,
45, rue du Camp, encoignure Camp et Gravier. 5 nov

MOUTARDE en grain, très fraîche et très forte, en débarquement et à vendre en gros par H. BONNABEL, droguiste, 5 nov. encoignure Moreau et Tchoupitoulas.

Chapeaux.—Un assortiment de choix de chapeaux pour la saison, reçu par le steamer Ruyahn, à vendre à bas prix par JOHN M. GOULD & Co, 5 nov. 6, rue Magazine.

Bottes, Souliers et Brodequins.—[illegible] caisses au complet [illegible] à vendre à bas prix par A. M. GOULD & CO. 3 nov. 6, rue des Magasins.

Mme ROBERT,

No 158, RUE ROYALE, près la rue Toulouse, informe les dames de la ville et de la campagne, qu'elle a reçu par les derniers navires, un assortiment de marchandises d'hiver, choisies par elle-même à Paris. Elle en fera l'ouverture

Lundi prochain, 8 novembre.

On trouvera chez elle tout ce que la bon goût et l'élégance peuvent réunir: manteaux, mantelets, lingeries, dentelles, broderies, rubans, velours, fleurs artificielles, les gants Jouvin, gants de soie, parures pour bal, voiles pour mariées, éventails riches, notions et dentelles, et une grande variété de

Chapeaux et Capottes.

Des meilleures maisons de Paris.—Mme Robert espère comme par le passé mériter la bienveillance que les dames ont voulu lui accorder jusqu'à ce jour, ne négligeant rien pour la satisfaire. Les prix seront modérés. 4 nov—10

34, rue de Chartres, encoignure Douane

Ouverture de Modes et Nouveautés. OLYMPE

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un riche assortiment de modes et nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris, et consistant principalement en chapeaux, capottes de velours et satin, de la plus haute nouveauté. Robes de soie, Bayadère et Albanaise, écharpes, rubans brochés, Dames à poils, Manteaux, [illegible] de Sicile, Mantelets Chasse [illegible], Lingerie de Paris, gants Jouvin, dentelle, valenciennes, robes de dentelle, poignets de dentelle blanche et noire, plumes d'autruche, bonnets, foulards cachemire, couleurs assorties, flacons, cols, [illegible] de toute sorte, et tant d'articles de luxe dont l'ouverture aura lieu jeudi prochain, 4 novembre.

OLYMPE ayant mis tous ses soins dans le choix de toutes ses marchandises, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 4 nov

F. FRYER, RUE DE CHARTRES, 54,

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle ouvrira samedi 6 courant, l'ouverture de ses nouveautés consistant en chapeaux et coiffures de la dernière nouveauté, un grand assortiment de gilets en piqué blanc, moire blanche et couleurs et en lingerie brodée, confections, manteaux et mantelets en tous genres, robes Bayadère, étoffes fantaisie, dentelles noires, robes et cols de dentelles, robes, mouchoirs brodés et en gros, dentelles du haut goût, éventails, gants Jouvin, etc, bourses et autres objets de fantaisie.

Elle continue sa spécialité de deuil et offre un joli choix de nouveautés en lingerie et étoffes de tous genres. 2 nov

MADAME E. FOURNIER, 92, RUE BOURBON, 92,

Entre Canal et Douane.

VIENT d'ouvrir un salon de Modes, nouveautés et articles divers, pour dames. 29 oct—3m

PIERRE POUTZ a transporté son magasin du No 93, rue de la Douane, au No 83, rue Royale. 9 oct—sh

Société.

NOUS avons formé ce jour une société sous la raison de Lapeyre et Rujac, pour les affaires de commission sur place.
J. M. LAPEYRE, J. RUJAC.
Nlle Orléans, 1 nov—3pénim

Garde-magasin demandé.

ON demande un garde-magasin. On donnerait la préférence à un nègre. S'adresser au No 25, rue Tchoupitoulas. 4nov

Commis demandés.

UN ou deux commis pour la vente de Marchandises sèches, parlant le français et l'anglais ou l'allemand, trouveront à s'employer chez Jos. M. Robert & Co., magasin Rouge, entre les deux marchés.—On exige de bonnes recommandations. 4 nov

EAUX-DE-VIE.—40 quarts et 20 huitièmes marque Union Vineyard propriétaires Cognac, 30 quarts Eyquem Cognac 1825, 20 quarts Lacroude cognac 1825, 10 quarts de pipes et 10 octaves Brandenburg cognac 1825, 20 quarts de pipes et 10 octaves de pipe Ch. Jobit cognac, 40 octaves John Exshaw 1805, à vendre par V. & E. MAIGNAN, 8 nov. 85 et 87, rue St-Louis.

JULIUS JÆHNE, Papetier et Relieur,

A transporté son magasin au No 250, rue Bienville.

L'ouvrage qui lui sera donné sera fait, comme par le passé, avec soin et promptitude. 8 nov—30f

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, 210, rue Royale.

A VENDRE, une collection de 121 bustes d'hommes célèbres.

Ces bustes sont d'une parfaite exécution et peuvent être considérés comme modèles dans le genre.

L'almanach de Lelièvre, pour l'année 1853, est prêt à être livré aux acheteurs en gros et en détail.

Cet almanach est recommandable par l'exactitude de ses calculs et la justesse de ses indications.

Malgré l'augmentation des matières qu'il contient il ne se vend cette année que 24 le cent. 6nov

MADAME CAZEAUX

INFORME respectueusement les dames de la ville ainsi que les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur bienveillant patronage, qu'elle a transféré ses ateliers de couture du No 103, rue Bourbon, au No 54, même rue. 6nov—4

A LOUER.—Une maison construite en bois, située sur la Promenade Tritton, entre Bayonne et Philippe, ayant toutes les commodités possibles comme résidence d'une famille. On pourra en donner possession immédiatement. S'adresser au No 76, rue Girod, ou à WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 6nov. 30 1-2, rue Poydras

Maison meublée à vendre, pour cause de départ.

A VENDRE une maison meublée située dans le premier district, pourvue de tous les ustensiles de ménage convenables à une garçonnière ou à un ménage de garçon. S'adresser à J. DEMARCHI, 6 nov—1f. 203, rue St-Philippe.

MAISON demandée.—Une petite famille désirerait trouver à louer une maison agréable située dans le 2nd District. S'adresser à C. N. OLIVIER. 6 nov

Paletots-sacs pour hommes.

UN très grand assortiment que nous recevons de recevoir, à vendre à très bas prix, par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36, rue de Chartres.

Manteaux d'enfans.

UNE jolie facture dernièrement reçue par le steamship Empire City, de New York, à vendre par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36, rue de Chartres.

Casquettes d'enfans.

100 DOUZAINES casquettes d'enfans, tous les derniers genres, à vendre à bon marché par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36, rue de Chartres.

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guilhemin rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lecour, de New York, sont à vendre chez J. P. LAMY, No 188, rue de Chartres. 23déc

$15 de Récompense.

PARTIE marronne, samedi 9 courant, la négresse CLARISSE, blanchisseuse, âgée de 25 ans, taille 5 pieds 4 pouces, parlant l'anglais et le français. La susdite récompense sera donnée à celui ou celle qui la logera dans une des geôles de cette ville ou la conduira au No 179, rue Saint Louis. Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne pas recevoir ladite esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis suivant la loi. 8nov—10f. ALFRED P. TOUTANT.

VIN ROUGE.—16 barriques C. O. La Mission 1847, 45 barriques Pessac 1846, pour famille, 15 do St-Julien médoc, 25 do St-Denis, bon ordinaire, 144 caisses C. O. La Mission 1841, [illegible]. CAVELIER & MAXENT, [illegible] rue Royale.

CHAMPAGNE.—[illegible]

AVIS D'ELECTION

Pour juge de paix de la première justice de paix pour la paroisse d'Orléans, en remplacement de l'honorable Daniel Dyrac, démissionnaire.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu, mercredi 10e jour de novembre prochain (1852) pour juge de paix de la première justice de paix, dans le premier district représentatif de la paroisse d'Orléans et sous l'acte de consolidation approuvé le 23 février 1852 (les premier et second districts de la ville de la Nouvelle-Orléans), les électeurs qualifiés résidant entre la ligne de la paroisse Jefferson et la rue Julia, depuis le fleuve jusqu'à l'endroit où ladite rue touche le canal de la Nouvelle-Orléans; de là, du milieu dudit canal jusqu'au lac Pontchartrain. Les limites desdits premier et second districts, sont par le présent notifiés que les polls seront ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après midi dudit jour, aux endroits qui seront désignés, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, ce 30 octobre 1852. JAMES P. FRERET, 30 oct. Shérif.

COLLEGE JEFFERSON.

LES classes de cette institution sont maintenant organisées pour l'hiver. Les parents qui ont l'intention de faire suivre à leurs enfants les cours de cet établissement sont invités à les envoyer au commencement de la saison. Les élèves sont invités à rentrer le plus tôt possible.

M. TELHIARD, attaché depuis longtemps à l'établissement, est parti de France et reprendra l'exercice de ses fonctions dans les premiers jours de novembre. 7oct—30

SECCOMB, VOORHIES & Co.

No 15, RUE TCHOUPITOULAS,

Ont en magasin et offrent en vente:
MAQUEREAUX 300 barillets Nos 1, 2 et 3,
Chandelles 350 caisses et 1/2 do de l'étoile.
Savon, 200 do; de fantaisie et blanc,
Morue, 150 tambours, demi do et 1/4 do
Harengs, 100 barils; biscuits, 300 caisses,
Huile de lin 40 barils,
Whiskey, 20 barils vieux Bourbon,
Do 150 demi barils vieux rye de la Pennsylvanie,
Champagne 50 paniers,
Nois en pâtre, 200 balles,
Bœuf mess 450 1/2 barils extra de Davis,
Jambons, 75 boucauts diff. marques,
Graisse, 200 barillets graisse en feuille. 2 nov—1m

MALAGA doux.—10 quarts Malaga doux très vieux et supérieur Dolius, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 3 nov

FUSILS de chasse.—4 caisses fusils de chasse, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, 3 nov. 20, Vieille Levée.

VIN BLANC.—77 demi-pipes vin blanc Haut Barsac 5 do do du Haut Sauternes à vendre par CAVELIER & MAXENT, 12oct. 109, rue Royale.

VIN rouge en barriques.—38 bq. rouge St Julien, 22 barriques vin rouge St Estèphe,
13 do do Pauillac Médoc,
14 do do St Denis No 1,
11 do do St Denis No 2,
A vendre par PONCE & GIRARD, 16oct. 7, rue St Louis

CIGARES de la Havane.—45,000 Regalias, en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur, 8nov. No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

GENIEVRE.—5 pipes genièvre de Hollande de la marque Cloche, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 8nov. 17 & 19 St-Louis.

SALAISONS de Marseille.—150 caisses olives Verdalle, 50 do câpres, 50 caisses cornichons à l'estragon, 50 caisses anchois à la saumure en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 8 nov. 46, Vieille Levée.

EAUX-DE-VIE.—Ph. Godard en quarts de pipe,—Bunker Hill 1813 et 1825, en quarts et octaves,—D. et C. Bozandy, en demi et quarts,—Lagrange 1815 et 1836, en demi, quarts et octaves,—Otard Dupuy, pâle et coloré, en demi et quarts de pipe,—J. & F. Martell & Co., en demi, quarts et octaves,—J. Hennessy, en demi et quarts,—Pinet, Castillon & Co. en demi et quarts,—Lubie & Co., en quarts,—Jno. Bourse, en quarts,—J. Chassaigne, en demi et quarts,—H. Baron, en quarts,—St-Charles, pâle et coloré, en demi et quarts,—A. Camus, en quarts et octaves,—Latourade, en quarts,—C. Marquet, en quarts,—J. J. Dupuy, en demi et quarts,—E. Lompey, en quarts. A vendre par EUG. ROCHEREAU, 8 nov. 17 et 19, rue St Louis

VIN de Bordeaux et de Marseille.—50 barriques vin rouge Bordeaux bon ordinaire, 25 barriques vin rouge Marseille Bellefort, 8 barriques Ste-Marguerite pour famille, 20 barils vin blanc Haut Sauternes, 50 barils vin blanc, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 8 nov. 46, Vieille Levée.

VERMOUTH.—100 caisses vermouth Le Noilly Fils & Co, 100 caisses vin muscat Frontignan, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 8 nov. 46, Vieille Levée.

Pruneaux! Pruneaux!

40 Caisses pruneaux en paniers, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, 4nov. No 20, rue Vieille Levée.

Esclaves à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente à la Cour des rues Esplanade et Moreau. Le lots esclaves ont été élevés avec soin, et d'autres arrivent et arriveront en tous points les acquéreurs. WALTER L. CAMPBELL, 1 nov—1m. Ancien établissement de Slatters

CIGARES de la Havane.—En débarquement de la barque Millaudon—175,000 Regalias, Millar et Vegueros, de différentes marques et en magasins, 30,000 des différentes manufactures de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 oct. 37, rue Commune.

CAFÉ de la Havane.—50 sacs en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 oct. 37, rue Commune.

CHANGE sur la Havane.—Traites à vue, pour n'importe quelle somme par LABORDE & XIQUES, 30 oct. 37, rue de la Commune.

A VENDRE, en débarquement du brick Louise Ott, de Bordeaux: 35 barriques vin rouge Montferrant. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. J. M. CURIEN, 3 oct. Enc. Condé et Dumaine

EN débarquement du navire Pyramid, arrivé du Havre: 4 tonneaux fromage de Gruyère nouveau, à vendre par J. M. CURIEN, 3 oct. Enc. Condé et Dumaine

AVIS.—Deux bons ouvriers FERBLANTIERS, parlant français, trouveront de l'emploi rue de la Douane, No 85. 9 oct

Avis aux Distillateurs.

A VENDRE.—Deux superbes cuves de la contenance de 200 gallons chaque. Ils sont neufs et ont été fabriqués en France. par P. BOYER FRERES, 29 oct. Enc. Moreau et Mandeville, 3e District

A VENDRE en magasin:—50 barriques vin rouge Médoc, 50 do bon ordinaire, 15 barils vin blanc Haut-Sauterne, 25 do Malaga doux, 25 octaves cognac St-Georges, 6 pipes Louis Le Breton & Co vieux, 1200 bouteilles cachet distingué 100 paniers vin blanc Haut-Sauterne, 100 do vin rouge, 6 paniers vin, &c. P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville.

Attendu incessamment de Bordeaux par le navire N. Wolfe, 111 barriques vin rouge Montgaillé & Bazet. 29 oct

Burlaps, Hessians et Osnaburgs.

EN débarquement des navires Montebello et Susan Hicks, venant de Liverpool:
6 balles de 40 pouces Burlaps;
6 do de 40 do do;
3 do de 40 do hessians;
4 do de 24 do toile d'osnabury.
6 do de 40 do "sacks" pour drops, à vendre par O B GRAHAM,
28 oct—1m. 96 rue Gravier

Marchandises sèches pour le marché Mexicain.

14 BALLES 4/4 impériale, première qualité;
6 caisses 4/4 plastiles de toile;
12 caisses 7/8 crêas à la Morlaix;
5 do 3/4 estopilles de toile;
3 do magnifiques mouchoirs de poche de Vernes;
4 balles listings de couleurs assorties;
6 do bayettes de cent 61;
4 caisses alpaccas noirs;
2 do mérinos noir;
15 do cotonnades croisées blanes, à vendre par O B GRAHAM,
28 oct—1m. 96 rue Gravier

Jambons de Westphalie.

REÇU par le navire Jersey de Brême, 200 jambons de Westphalie, 50 douzaines eau de Seltz véritable, 50 barillets de sardelles, 50 do caviar, 25 douzaines têtes de mort, 100 do saucisson, à vendre par DUNTZE & IKEN, 28oct. encoignure Royale et Conti.

VIN ROUGE.—40 barriques, en débarquement du navire Louise Otto, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 28 oct. Enc. Royale et Conti.

FROMAGE de Gruyère frais—30 meules de Gruyère frais, reçu par le navire Old England, du Havre, à vendre par DUNTZE & IKEN, 28 oct. Enc. Royale et Conti.

L'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de Dolbear, 56, rue Canal, fondé en 1832, est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

N. B. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement sont recherchés par les marchands &c; et bien que 200 ou 300 élèves par an y prennent des leçons, ils remplissent tous aujourd'hui des emplois lucratifs. Classes particulières pour les dames.

A vendre: Science calligraphique de Dolbear. 18oct. RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal.

Mme. L. CLARET, Accoucheuse,

Reçue par la Faculté de Paris
No 176, RUE BOURBON. 31mai—6m. Entre Toulouse et St-Pierre.

Tapis, Toiles cirées, &c.

NOUS recevons constamment de nouveaux assortiments de différents genres de tapis anglais et américains, tels que: tapis de velours et de Bruxelles, Bruxelles trois fils, ingrains, vénitiens; un grand assortiment de TRANSPARENTS DE CROISÉES, couvertures de tables et pianos, tapis d'escalier, tapis de pied de table, nattes, toiles cirées de 3 à 24 pieds de large, diverses qualités, nouveaux dessins. Le tout est offert en vente à des prix bien au-dessous de ceux des années précédentes. A. BROUSSEAU & CO. 1nov. 23, rue de Chartres

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés: 35 barriques vin rouge C. Larieux, 40 caisses vin vieux château Lafitte 1844, 200 caisses vin muscat de Frontignan, 40 bls madère, très vieux, Leacock & Echecopart, 60 paniers champagne, 15 caisses sardines, marques Deffès & Co, 15 do truffes en grandes et demi boîtes, 3 do pâtés truffés, 10 do câpres à l'huile, 20 do petits pois, 2 champignons, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 1nov. 20, rue de la Douane.

ATTENDU par les navires Vermont et Ocean, de Bordeaux: 30 caisses sardines 1/2 et 1/4 de boîtes de Deffès & Cie, 30 do fraises et abricots au jus, 134 do sardines assorties, 47 barriques vin rouge, 10 do vin blanc Sauterne, 30 quarts de pipes cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 1nov. 20, rue Douane.

ATTENDU par le navire Massachusetts, de Marseille, 200 barriques vin rouge de F. Gressent, 200 quarts do, 100 quarts madère, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 1nov. 20, rue Douane.

EN débarquement du navire Louisa Ome Werblow: 35 caisses fruits à l'eau de vie; 10 do abricots do; 10 do prunes et poires. A vendre par FERRON FRERES, 27oct. 247 et 249 rue Royale enc. Dumaine

EN débarquement du navire Old England, du Havre: 10 meules fromage de Gruyère nouveau, à vendre par FERRON FRERES, 27oct. 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine.

Chapeaux [illegible]—UN envoi de [illegible] à vendre par O. B. GRAHAM, [illegible] rue Gravier

[illegible]

Salle de Concerts et Salon de Lecture. MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier. 27oct—6m. No 105, rue St Charles.

Cours du soir pour les ouvriers.

LES ouvriers qui désirent apprendre, surtout la langue anglaise, sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir il sera ouvert, à partir du 15 octobre, un cours d'anglais, de français et d'arithmétique, rue Toulouse No 184. On est prié de venir se faire inscrire. Prix: quatre piastres, payables d'avance. 1 oct

A Louer.—Quatre grands et beaux appartements au premier étage, avec balcon, rue St-Louis No 20. S'adresser dans le magasin au-dessous, à 23 oct. F. ROUMIEU.

HOTEL D'ORLEANS,

Nos 149 et 151, rue de Chartres.

MR. L. DUTOUR a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir cet hôtel, qui est meublé avec l'élégance la plus distinguée, installé d'après le confortable le plus moderne et situé à proximité des steamboats. Le propriétaire ne reculera devant aucun effort ni aucune sacrifice pour lui attirer le patronage de Messieurs les habitans. 1oct—1m

DEPOT DE DRAP DE BILLARD

Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet son assortiment.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 8oct

LES YEUX. C. DUHAMEL, opticien,

Rue de Chartres, 86,

VIENT d'arriver d'Europe avec un grand assortiment de lunettes et de verres pour toutes les vues. Il assure que toutes les personnes faisant usage de lunettes ou qui ont les yeux affaiblis, trouveront chez lui des verres d'une parfaite pureté, dont l'emploi leur produira une grande amélioration dans la vue. Ses montures sont très variées et du plus grand fini. Lunettes d'acier, fines comme des cheveux, dites microscopiques; lunettes d'or, d'argent, très légères, et tout ce qui se fait de plus nouveau et de plus élégant en LORGNONS et LORGNETTES JUMELLES de nouveaux modèles, très légères, et toutes sortes d'INSTRUMENS D'OPTIQUE. Ses VERRES DE LUNETTES, fins, de Paris, périscopiques, concaves et convexes, blancs et de couleur, les verres en cristal d'Ecosse ou en dites naines, sont garantis comme ce qui se fait de plus fin et de la meilleure qualité. Pince-Nez de modèles nouveaux et du meilleur goût, en or, argent doré, écaille, buffle, &c. BOUSSOLES en or et argent doré, pour breloques, ainsi que des Lorgnettes et Thermomètres. Tous Pouces, ainsi pour breloques, du travail le plus délicat. INSTRUMENS D'ARPENTAGE: Théodolithes, Graphomètres, Boussoles, &c. Microscopes très variés et très forts. Longues-Vues de marine et de terre, Jumelles de marine, Longues-Vues pour mesurer les distances. Boîtes de compas, depuis $2 jusqu'à $60. Baromètres et Thermomètres pour les Indes. INSTRUMENS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE: Baromètres et Thermomètres de toutes sortes, pour les sucres et de maison, riches et ordinaires, Hygromètres de Saussure, en cuivre, et Capucine. Machines électriques à plateau, pour écoles, et Piles galvaniques de Grove et de Bunsen. Pèse-Liqueurs de toutes sortes, en verre et en argent. Modèles de machines à vapeur, en cuivre, Manomètres, Sabliers, Règles divisées, Mesures américaines, Roulettes et Planètes, Mètres, Fers aimantés. LANTERNES MAGIQUES et Fantasmagories de toutes dimensions, avec un grand assortiment de Tableaux. Etuis de lunettes, de fantaisie et ordinaires, en gros et en détail; Dessins de vitriers, &c, &c, &c. Lunettes en argent, acier, german silver, en gros, pour les marchands de la campagne, ainsi que des verres par douzaines.

Toutes les réparations d'instruments sont faites avec le plus grand soin et à un prix raisonnable.

On change les verres de lunettes. 2 nov. 3 m

Changement de magasin.

THOMAS C. PAYAN & Co ont transporté leur magasin du No 10 rue du Canal, Paulding Row au No 74, rue du Canal, à trois portes de la rue de Chartres et du même côté de la rue, dans le magasin plus vaste occupé dernièrement, [illegible]; et se trouvent presque vis-à-vis du Waverley House. C'est le quatrième magasin à gauche en partant de la rue de Chartres et en se dirigeant vers le fleuve. 5oct—1m

Maisons de Résidence et Magasin.

A Louer.—Le magasin en briques à quatre étages, No 43, rue des Magasins, ayant la façade de la rue Gravier, s'étendant jusqu'au Passage de l'Arcade.

Une maison de résidence en briques, très commode, rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale.

Une maison basse de résidence, très commode, et de côté, rue du Tréme, entre Conti et Bienville, contenant quatre chambres, avec cuisine et trois chambres à domestiques. On fait en ce moment des réparations complètes à la dernière maison. S'adresser à EDW. BARNETT, 15 Conti. 30 oct—12f

A LOUER.

UNE belle résidence rue Bourbon, avec un balcon attenant, anciennement occupée par M. L. Millaudon. A louer pour le 1er novembre 1852.

S'adresser à ABAT & GENERES, 24—pt. 54, rue Royale

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT! Vor. HEBERT & Cie.,

149, RUE DE CHARTRES.

L'ASSORTIMENT déjà si considérable de Papier de tenture français de la maison Vor. Hébert & Cie. est augmenté par tous les arrivages du Havre de tout ce qui se fait de nouveau dans ce genre.

AUSSI:

Les personnes qui font à faire TAPISSER leurs maisons, appartements, restaurants, cafés, salles de bals, de billards, &c., &c., &c. sont invitées à venir se rendre compte chez Vor. Hébert & Cie, 149 rue de Chartres. Elles sont certaines d'y trouver le plus bel assortiment de PAPIERS PEINTS qu'ait à la Nouvelle-Orléans.

QUANT AUX PRIX

Ils sont presque toujours plus bas mais jamais plus élevés que partout ailleurs. 8sept

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS. DELCROIX—importateur,

No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,

APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, etc., sur

Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS,

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour salons, chambres, salles à manger, etc.; bordures, décors en or, velours, tenture (dites Alva) imitant les marbres, appuis, etc. et ont à manger, marbres, bois, salles, cordons, sacs, etc., devants de cheminées, depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui voudront examiner son stock d'assortiment de prix s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, ni autant, à meilleur marché. 9 sept—6

VICTOR HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

Publications illustrées à 5, 15, 20, 30, 40, 50, 60 cents et $1.

DUMAS, Balzac, George Sand, Walter Scott, Cooper, Paul de Kock, Jacob (Bibliophile), Paul Féval, E. Sue, Reybaud, Pigault Lebrun, etc. etc.

Nouveautés:

Léon Golzan—Histoire de cent trente femmes. Reybaud—Nouvelles, édition Charpentier, in 12.

A. HERNANDEZ,

RUE ROYALE, No 152,

Au dessous de l'Hôtel Saint Louis,

POSSÈDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE, dont vaste assortiment lui met à même de pouvoir satisfaire tous les goûts, et les cigares qu'il importe jouissent de la plus grande vogue parmi les amateurs de bons tabacs.

Aussi:—Un grand assortiment de cigarettes véritables de la Havane et des meilleures marques, Tabac en carrottes, &c. A. HERNANDEZ, 26 fev. rue Royale, au-dessous de l'hôtel St Louis.

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES.

LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, comprenant toutes les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud.

Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," Quang-tongs," "Polonaises épanelées," etc. etc.

Des œufs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation.

Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou différemment à

A. VERLOINDE GRUY, 28, rue Conti ou au No 322 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier, où le public en général est invité à venir les examiner. 8 oct—1m

M. MARC donne des leçons de langue et de littérature françaises, de mathématiques, &c. Comme principal de collège en France, il a longtemps formé des bacheliers. Il complète l'instruction des jeunes gens destinés à une profession élevée, et des personnes en qui la première éducation n'a fait naître le goût des belles lettres.

On trouve son adresse chez M. Louis Dufau, principal du collège de la Louisiane, et chez M. Delcroix, marchand de papiers, rue de Chartres, entre St Louis et Conti. 7 sept—6m

Pour enfans.

100 DOUZAINES chemises nouvelles, devants de toile,
200 douzaines chaussettes anglaises, etc. etc.
80 " cravates nouvelles et Kerchiefs,
20 " ceintures,
140 " chemises de peau et caleçons,
A vendre par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36, rue de Chartres

Pardessus pour hommes.

UN magnifique assortiment reçu par le navire Eastern Queen, du Havre, à vendre par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36 rue de Chartres

Habillements d'enfans.

125 MALLES habillements d'enfans, reçus par les dernières arrivages de France et du Nord, à vendre par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36 rue de Chartres

Robes de chambre et manteaux.

UN nouvel envoi, à vendre à très bas prix par LAGAY & LECANU, 6 nov. 36, rue de Chartres

VIEUX VIN DE MADERE.—4 quarts de pipe Madère de choix, vieux London. 4 quarts de pipe Madère 1er choix, vieux London particulier; 4 do de 1er choix vieux vin réservé 1844. 2 quarts de pipe Madère, qualité très supérieure, du millésime 1841 très vieux, réservé, reçus directement de MM. Oliveira & Davis, de Madère, à vendre par J. B. PREVAU & Co, 6nov. 23, rue Gravier

INONDATION. AVIS AUX PLANTEURS.

Couvertures de Z. Granier.

H. DE GOER & RIFFLARD.—Seuls agents aux Etats-Unis, ont l'honneur de prévenir messieurs les habitans et négocians que leur stock de couvertures de Granier pour leurs nègres, de la première ou bonne qualité, [illegible] pour toute l'année en lieu de 5 à 600 balles qu'ils ont l'habitude de recevoir. Les manufactures de Z. Granier ayant été suspendues par l'inondation il ne peut suffire à la grande demande pour cette année.

25 balles Cotonnades Françaises, fantaisie et bleues unies, pour [illegible], à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.

20 caisses Madras Français, à bas prix, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.

QUININE américaine, française, anglaise, allemande, en caisses de 50 et de 100 onces, en débarquement et à vendre en gros par H. BONNABEL, droguiste, 2 nov. enc. des rues Moreau et Tchoupitoulas

TERRES A VENDRE.—Un lot de terre, au Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 35 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents plus ou moins de face, sur 40 arpents de profondeur, situé derrière le dit lot de terre, 345 acres. Aussi 233 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. Hy. PEYCHAUD, Caissier pro. tem.

REÇU par la goëlette Fairy, venant de la Havane, 250,000 cigares Regalias, Media Regalias et [illegible] Dorado, 200 sacs café vert de première qualité, 25 balles papier pour cigarettes, 10 ceroons indigo, Chocolat espagnol, vins et spiritueux, en vente par Y. QUARRAS & CO., 2 nov. 22, rue de la Douane.

MOUTARDE [illegible]

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et Grand Chemin du Nord, situé No 45, rue Carondelet, jusqu'au 30 novembre courant, pour le nivellement, la maçonnerie, les pilots et les ponts de la route qui s'étend du Lac Maurepas à la ligne de l'Etat du Mississipi, distance 51 milles.

Aussi, pour la maçonnerie nécessaire pour les premiers trente-six milles du chemin de fer, de la ville de la Nouvelle Orléans au lac, à la passe Sud, Manchac.

Les premiers neuf milles de la section à la ligne de l'Etat, s'étendent à travers les marais du lac et comprennent les ponts et pilotis des passes du Nord et du Sud, le reste est à travers des plaines salubres.

Les paiements seront faits comptant, moins une retenue de vingt pour cent, payable lorsque les travaux seront achevés et acceptés.

Des preuves satisfaisantes des moyens d'actions du soumissionnaire sont exigées avec la soumission.

Des plans et profils seront livrés à l'investigation dix jours avant le délai fixé plus haut.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1852.

JAMES CLARKE, Ingénieur en chef. 9 nov

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1852.

DES propositions seront reçues au bureau de cette Compagnie, du 10 au 18 du courant, pour l'établissement des ponts et des pilotis nécessaires aux cinquante-six premiers milles du chemin de fer au-dessus d'Algers. Les plans et le cahier des charges seront exposés au Bureau de la Compagnie.

JAMES G. GIBBS, Ingénieur en chef. 2nov—15f

AVIS IMPORTANT. MAGASINS A PRIX FIXE. B. LAVIE,

A LE PLAISIR d'informer ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en main et qu'il recevra continuellement un des plus beaux assortiments de bottes, souliers, brodequins, bottines, habillements confectionnés, chapeaux, casquettes et malles.

Toutes ces marchandises sont très fraîches et garanties pour la qualité.

Elles seront vendues au plus bas prix dans les magasins suivants:

Au No 2 Bassin neuf.

Aux Carrollton Stores, encoignure Poydras et Baronne.

Et au No 210, rue Poydras en face du marché.

Il recommande particulièrement son magasin aux Carrollton Stores, pour le grand et superbe assortiment de souliers pour dames et fillettes, qu'il tout possible d'être offert. 2 nov—1m. B. LAVIE.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,

ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

CET établissement est dirigé aujourd'hui par les docteurs—A. Mercier—No 158, rue du Canal, W. M. Williams, 137, rue Carondelet, J. A. Bradbury, à l'hôpital.

Conditions:

Blancs et personnes de couleur libres, de $1 à $5 par jour.

Esclaves $1 par jour.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison. 9 nov—3m

A LOUER.—Pour quelques années, la Raffinerie de la Louisiane, située sur le fleuve, 3me district, à environ un mille et demi au-dessous de la rue du Canal. Les chaudières à vide et la machine sont au complet. Il y a dans l'établissement, une grande quantité de charbon animal, des moules à sucre de toutes dimensions, en un mot tout ce qui est nécessaire en commerce et en grand du sucre raffiné. Une distillerie en très bon état est également attachée à l'établissement. Grâce à la grande étendue de la façade et à un bon wharf les marchandises peuvent être embarquées promptement, sans frais de transport.

Pour plus amples détails s'adresser à JUAN Y DE EGANA, 9nov. 47, rue Bienville.

AVIS.

UN bon ouvrier liquoriste trouvera de l'emploi en s'adressant au No 90, rue St Louis. 9nov

LE PHARE DE NEW-YORK, Journal français fondé en Mai 1851.

A Partir du 1er novembre prochain, le PHARE publiera une édition semi-quotidienne, paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI, au prix de $6 par an, dans le format ordinaire des journaux politiques.

Cette modification n'affecte en rien l'édition hebdomadaire, qui conservera son format et son mode de publication, au prix de $2 par an.

On souscrit chez A. PAYA & Co, agents, 1nov—30f. 36 rue de Chartres

Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1852.

LES soussignés ayant fait, au bureau de l'examen complet du bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Salabar, et l'ayant trouvé en bon ordre et en parfaite condition, ce bateau ayant été réaménagé en chantier flottant et complètement réparé à notre entière satisfaction et sous notre direction immédiate, pour le voyage de Cobelane à Plaquemine, certifiant par le présent que les chaudières de ce bateau sont en bon état, nous le recommandons aux chambres de tout espèce qui voudraient s'en servir [illegible]
RICHARD L. ROBERTSON, RICHARD SWAIN, P. A. SHAW, Inspecteurs de la coque.
JOSIAH LOVETT, Inspecteur des bouilloires. 14 oct—60f

FASHIONABLE STORE,

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, le tailleur de la ville, a l'honneur d'informer le public en général qu'il a l'ouverture de ses comptoirs une collection de nouveautés, reçus par le steamship *Washington*. Ce riche assortiment comprend ce qu'il y a de plus beau tant comme marchandises que comme confections. 16 oct. J. DUCOURNAU.

P. ALEXANDRE LANAUZE,

EN LIQUIDATION—*Vente au prix coûtant.*

LE soussigné offre à vendre au No 59, rue de la Levée, entre les rues Conti et St Louis, son stock en gros ou demi gros AU PRIX COUTANT. Les marchands détaillants de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment. 15 oct—3m. P. A. LANAUZE.

DUBUIS & CLEMENT, Jardiniers fleuristes et pépiniéristes décorateurs.

Rue de la Levée, entre Lesseps et Pologne, près des Magasins à Tabac.

ENTRETIENNENT les jardins au mois et à la journée, font tout ce qui concerne leur état. On trouvera chez eux des assortimens de plantes et arbres de toute espèce, à des prix très modérés. 28 sept—1m

MODES ET NOUVEAUTES. C. YALE Jr. & Co,

27, *Rue des Magasins.*

REÇOIVENT par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveauté tels que SOIERIES, VELOURS, RUBANS, DENTELLES, BRODERIES, FLEURS ARTIFICIELLES, CHAPEAUX DE PAILLE, CAPOTTES, FOURNITURES POUR MODISTES, Aussi que: Mérinos, Cachemires, Mousselines de laine (imprimés nouvelles), Passementeries, Lingerie, Gants de soie, Franges en soie, Boutons, Gants, Bas, &c, &c. Le tout aux prix plus avantageux que les marchands de la ville et de la campagne. 21sept—3m

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co, 21 nov—1an. 93, rue Gravier

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.

A VENDRE.—S'adresser à G. TOURNADE, 30jan—1an. 75, rue Conti ou au No 79 rue Hercules

SUCRE.—50 barils en poudre et pulvérisé.
MORUE.—10 tambours, 12 qts. tamb. 12 qts. caisse,
MAQUEREAUX.—50 barillets No 2, en débarquement du navire John Bliss, et à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 9 nov. 15 Tchoupitoulas

BEURRE.—24 tinettes.
FROMAGE.—49 caisses, en débarquement du bateau à vapeur F Kosting, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 9nov. 15, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX.—43 bar le No 2, 14 demi barils do MORUE—12 tambs, 302 qts caisses, en débarquement du navire John Cummings, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 9 nov. 15, rue Tchoupitoulas

HARENGS.—400 caisses.
MORUE.—Quarts caisses, en débarquement du navire Marathon, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 9nov. 15, rue Tchoupitoulas

CHAMPAGNE.—50 paniers L. Boquaire, marque rosée, premier choix, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par SECCOMB, VOORHIES & Co, 9nov. 15, rue Tchoupitoulas

ATTENDU par navire Cumberland de Marseille: 300 paniers huile d'olive de 24 onces. Mm Sue, 20 paniers huile d'olive de 12 1/2 bouteilles, 10 paniers huile d'olive de 24 1/2 bouteilles, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 nov. 9 et 10, Jefferson

ATTENDU par le navire Louisiana, de Gênes:—91 planches marbre de diverses dimensions, 22 blocs marbre de Carrare, 8 blocs marbre coloré, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 nov. 9 et 10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre:—6 statues marbre blanc, sujets divers, 4 vases marbre etc. [illegible] blocs marbre blanc Carrare, par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 nov. 9—10, Jefferson

ATTENDU incessamment de Bordeaux:—21 barriques vin rouge Pauillac, Médoc, 36 " St Estèphe, 20 " Graves Blanquefort, 20 " Macau, 91 barils vin blanc Haut Sauterne, J. Ducasting & Co.

12 quarts pipes vieille eau de vie Hy Sutton 1840, 11 quarts do do do 1831, 20 caisses à octaves de Louis Frères & Co. A vendre par R. TALAMON, 9 nov. 186, rue Royale.

INCESSAMMENT attendu de Marseille, par le navire Cumberland—40 barriques vin rouge Bergasse, 20 paniers bouteilles vides, 150 caisses Vermouth La Noilly, fils & Co, 100 caisses vin muscat, à vendre par R. TALAMON, 9 nov. 186 rue Royale

BOUTEILLES VIDES.—100 paniers bouteilles vides de 22 onces, en magasin et à vendre par R. TALAMON, 186, Royale. 9 nov

SALAISONS.—300 caisses composées d'olives anchois, câpres câpotes, cornichons, anchois en saumure et à l'huile de la fabrique de Roux, de J. Charles à Marseille, en magasin et à vendre par R. TALAMON, 186, Royale. 9nov

COGNAC d'Henry Sutton.—Cette marque d'eau de vie si avantageusement connue est constamment à vendre par le soussigné au moment réel importé. R. TALAMON, 186, Royale. 5 nov

BEURRE de Goshen—45 barillets beurre jaune de première qualité, en débarquement du navire Forest King, à vendre par E. J. HART & Co, 9 nov. 73, Tchoupitoulas

BALAIS.—80 douzaines en débarquement du navire Forest King, à vendre par E. J. HART & CO. 9 nov. 73, Tchoupitoulas

KETCHUP aux tomates.—50 caisses en débarquement du navire Louisa Bliss et à vendre par E. J. HART & Co. 73, rue Tchoupitoulas. 9 nov

EN débarquement du navire Sharon, de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 40 barriques vin rouge, 40 barils vin blanc. MADAU DU TREIL, 23 sept. 36, rue St-Louis.

EN magasin.—Vin rouge en barriques et en caisses, de toutes les qualités; vin blanc de do. Cognac en 1/4, 1/4 et 1/8 de pipes; vin de Rhin; vieux Bourbon et Monongahela whiskey; old Monongahela rye do. do. A vendre par MADAU DU TREIL. 27 sept

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans.

FRANCIS FABRE & Co,

29 rue des Magasins,

ONT récemment reçu un grand assortiment très complet de LINGE FAIT POUR ENFANTS pour le printemps et l'été, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables. F. FABRE & Co, 7av. 29 rue des Magasins

Chemises, Chemises.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de Chemises en toile et coton, qui ne peuvent être surpassées pour la qualité [illegible] FRANCIS FABRE & CO, [illegible] Magasins.

W. HAYWARD, [illegible] Agence de Manufactures et de Magasins de [illegible]